

Mariage quelle que soit son orientation sexuelle et Parentalité homosexuelle



Mariage pour tous : rhétorique des antis

- Notion de « couple » homosexuel
- Qu'est-ce qu'un parent?
- Une incohérence interne à la Loi
- Le piège des slogans
- La négation d'une évidence
- Jamais deux sans trois
- Une menace pour tous



Position des antis : la dictature de la confusion, 10 remarques

- ❏ L'homosexualité est privée, le mariage gay regarde tout le monde
- ❏ Mariage
 - ❏ donnée sociétale pour protéger l'enfant.
 - ❏ Mariage-sentiment > mariage-procréation
 - ❏ Raison = sentiment ou désir d'enfant?
- ❏ Demande d'équivalence entre les couples homos et hétéros:
 - ❏ négation de la réalité en confondant genre et pratique
 - ❏ Avoir un enfant est de l'ordre du naturel, pas du droit
 - ❏ Même l'adoption : pallier la stérilité ou contourner une impossibilité
 - ❏ Distinction entre faire un enfant et faire faire un enfant
 - ❏ Droit de l'enfant > droit à l'enfant
 - ❏ Un état proxénète : prise en charge des IAD et des PMA?
- ❏ Éducation : orphelins de fait de l'un de leurs parents
- ❏ CONCLUSION: création de problèmes. Le non-respect des sens des mots aboutit à la dictature de la confusion.



l'Évangile selon Saint Luc

- Le modèle catholique : la Sainte Famille,
 - Le père n'est pas le père
 - Le fils n'est pas le fils
 - La mère est vierge,
 - Le père n'a pas eu de rapports sexuel avec elle
- La structure élémentaire de la parenté (Levi-Strauss) est ici l'adoption
 - Elle rompt avec la filiation (on est juif par sa mère)
 - Il ne s'agit pas d'enfanter mais de choisir!
- Pourquoi l'Église intervient-elle?

(D'après Michel Serres)



Commission de Santé EELV

- La santé des couples concernés
 - ❖ IAD : pas un traitement médical.
 - ❖ GPA : problèmes éthiques complexes
- Devenir des enfants d'un couple lesbien
 - ❖ Absence de père, pas l'apanage des couples lesbiens
 - ❖ Pas d'excès de pathologies psychiatriques, troubles d'apprentissage, modifications dans l'acceptation du genre ou de l'orientation sexuelle
 - ❖ Moins de difficultés que les enfants issus de mères célibataires
 - ❖ Tendance à plus se souvenir de moqueries sur leur orientation sexuelle supposée en récréation
 - ❖ Meilleure interaction parent/enfant, la mère non biologique est plus concernée par le soin et l'autorité que le père d'une famille hétérosexuelle
- Anonymat du donneur de l'IAD : troubles de perception de l'identité chez l'enfant?
- Info : l'AM belge intervient dans la préparation du sperme mais pas dans son recours, entièrement à la charge de la demanderesse.



Commission EELV-LGBT

le mariage pour tous

- Pour avoir les mêmes avantages matrimoniaux et les mêmes devoirs d'assistance mutuelle
- Un PACS « amélioré » ne suffit pas : régime de séparation de biens, question du logement, protection du survivant, pas de pension de réversion
- Le mariage civil « classique » n'implique pas la conception
- Avoir un enfant est un vrai projet parental pour un couple homosexuel



Commission EELV-LGBT

l'homoparentalité

- PMA : dans la Loi ou plus tard?
- Distinguer IAD et GPA : pour qui le support de la charge financière de cette opération?
- Nombreux enfants dans des foyers homoparentaux, précarisés par l'absence actuelle de reconnaissance légale du parent social
- Demande de reconnaissance de la nationalité française d'un enfant né à l'étranger issu de GPA



Espace éthique réunionnais (I)

aspects anthropologiques

- Homoparentalité : s'assurer que le droit à l'enfant n'empiète pas le droit de l'enfant
- Parenté = reproduction et filiation
 - Reproduction biologique (féminin et masculin)
 - Filiation symbolique (masculin)
 - Sources d'accès à l'altérité
 - Père et mère forment un invariant de toutes les civilisations
- Ces convictions sont ébranlées de nos jours
 - Par l'innovation technique
 - Par l'évolution de la notion de couple



Espace éthique réunionnais (II)

aspects juridiques

■ Trois interrogations :

- Reconnaissance de l'enfant dans le couple
- Statut du beau-parent
- Demande d'assistance à la procréation

■ Pas de levée de l'anonymat dans le cadre de la PMA

- Statut différent pour l'enfant abandonné
- Droit français verrouille le lien symbolique
- Dans le couple homosexuel, il y a deux filiations symboliques : chaque mode de parenté devra être encadré



Espace éthique réunionnais (III) aspects religieux

- Le christianisme défend le modèle biologique sexué
- Le mariage est un acte sacré
- La seule alternative à la parenté est l'adoption.



Espace éthique réunionnais (IV) l'homoparentalité

■ Quelques définitions

- Parent biologique
- Parent légal, parent adoptif
- Mère pour autrui : non biologique
- Beau-parent

■ Quelques situations

- Union hétérosexuelle antérieure
- Adoption
- PMA : IAD
- Insémination artisanale
- GPA
- Coparentalité



Espace éthique réunionnais (III) controverses sur l'homoparentalité

■ Plutôt contre :

- Sylviane Agacinski (philosophe)
- Jean-Pierre Winter (psychanalyste)
- Georges Devereux (sociologue)

■ Plutôt pour :

- Louis-Georges Tin (sociologue)
 - Elisabeth Badinter (philosophe)
- Une revue de la littérature : deux courants s'affrontent par publications interposées



Conclusion

- L'homoparentalité n'est pas un modèle pour la procréation et la reproduction
- Actuellement pas de réponse:
 - Sur la connaissance sociologique des couples homoparentaux
 - Sur l'incidence sur l'enfant (orientation sexuelle, développement dans toutes ses dimensions)
 - Sur le risque sociétal (cependant Espagne)
- Apprendre à composer avec la réalité d'aujourd'hui.
- Les droits de l'enfant doivent rester prioritaires
- La procréation assistée ne doit pas être l'objectif de la constitution d'un couple homosexuel, et la société ne devrait pas en avoir la charge financière
- Les droits à l'adoption doivent être assouplis

